

Critère 1

Conformité

La filière métier est identifiée.
Les diplômes préparés sont en cohérence avec les métiers affichés.
L'établissement s'implique dans les opérations de valorisation de ses métiers
(ex: Olympiades des métiers ...).

Critère 2

Conformité

L'établissement accueille, en interne ou en partenariat avec d'autres établissements, des publics sous différents statuts (élèves, apprentis, adultes, étudiants) dans les différentes formations de la filière métier.

Critère 3

Conformité

L'offre de formation de l'établissement permet de proposer des parcours de formation du niveau V au niveau III (voire II), en interne ou en partenariat avec d'autres établissements de formation. Des passerelles existent et des aménagements de parcours sont possibles

Critère 4

Conformité

- Des mesures sont prises pour prévenir les décrochages et les sorties sans qualification.
- Des données sur l'emploi dans le secteur d'activité concerné et sur le territoire sont collectées et mises à disposition.
- Un dispositif existe pour préparer et assurer le suivi de l'insertion professionnelle.

Les résultats d'enquête (anciens élèves, IVA et IPA) sont exploités.

Critère 5

Conformité

L'établissement contribue activement à l'animation de son territoire.

L'établissement entretient des relations régulières avec les collectivités territoriales, les branches professionnelles concernées et les établissements de l'enseignement supérieur.

Critère 6

Conformité

L'établissement a des relations de partenariat avec les collèges et le CIO de son secteur. Il met en œuvre des actions permettant aux élèves de collège de découvrir l'enseignement professionnel. Il accueille des élèves dans le cadre de mini-stages et/ou de parcours individualisés.

Critère 7

Conformité

L'établissement dispose de sections européennes.
L'établissement organise régulièrement des échanges
avec des pays étrangers dans le cadre de projets
pédagogiques.
Des attestations « Europass Mobilité » sont délivrées.

Critère 8

Conformité

Une ou plusieurs personnes sont formées pour
renseigner un public demandeur. L'établissement
propose des personnels formés à la VAE pour des
jurys.

Critère 9

Conformité

Des solutions de restauration et d'hébergement sont
offertes aux personnes fréquentant l'établissement.
Les services proposés sont adaptés en quantité et en
qualité aux publics accueillis.